

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 1 (1892)  
**Heft:** 35

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

BASEL, den 5. Novbr. 1892

Erscheint Samstags.

No. 35.

BALE, le 5 Novembre 1892

Paraissant le Samedi.

**Abonnement:**  
5 Fr. per Jahr.  
3 Fr. per Halbjahr.  
Für Ausland mit  
Portozuschlag  
Vereinsmitglieder  
erhalten  
das Blatt gratis.

**Inserate:**  
20 Cts. per Isptalige  
Petitzeile  
oder deren Raum.  
Bei Wiederholungen  
Rabatt.  
Vereinsmitglieder  
bezahlen die Hälfte.

# Hôtel-Revue

Organ und Eigenthum

des

Schweizer Hotelier-Vereins.

1. Jahrgang. — 1<sup>re</sup> ANNÉE.

Organe et Propriété

de la

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse Nr. 23, Basel.  
Telegramm-Adresse: „Hotelrevue, Basel.“

TÉLÉPHONE N° 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 23, Bâle.  
Adresse télégraphique: „Hotelrevue. Bâle.“

Nachdruck der Originalartikel nur mit Quellenangabe gestattet.

## Un nouvel astre à l'horizon de la Réclame.

«The Hotel», tel est son nom! Est-ce une étoile fixe ou seulement une étoile filante? L'avenir nous l'apprendra. Il s'est levé sur l'horizon de la métropole anglaise; toutefois la Suisse, c'est-à-dire les hôteliers suisses ne se sont guère mis en frais pour lui fournir la parure somptueuse dans laquelle il resplendit, mais les collègues norvégiens sont d'autant plus généreusement venus à la rescoufle. Sur la terre, par malheur, la vengeance est de tous les domaines et c'est ainsi qu'elle lance aussi ses foudres sur l'indifférence des hôteliers suisses à l'endroit de cette nouvelle entreprise qui pourtant n'a été créée que «dans l'intérêt des hôteliers» (?) Qu'on en juge du reste par la façon dont Monsieur l'«Editor» (son nom propre n'a pas encore paru au firmament, peut-être qu'il y surgira plus tard sous la forme d'un astre chevelu, dit comète) se venge de la trop flegmatique Helvétie:

### Menus-propos sur la Suisse.

(Traduit de l'anglais.)

«En ce qui touche la pratique, le maître d'hôtel suisse est dans son pays l'*objet* le plus saillant ou le plus remarquable. Depuis nombre d'années, il affiche sa supériorité et ce n'est que trop souvent qu'il a dépassé en cela les bornes permises. Nombreux sont les cas notoires de tyrannie et de despotisme de sa part, et l'on entend fréquemment des voyageurs anglais se plaindre des attaques et mauvais traitements qu'ils ont soufferts à cause de réclamations insignifiantes. Les hôteliers suisses semblent vraiment infatigés de l'idée que leur pays est le seul au monde qui mérite d'être vu, que les étrangers doivent *forcément* y venir et qu'en conséquence eux, les hôteliers, peuvent jouer au dépot comme il leur plaît.

Chacun en Suisse est plus ou moins intéressé dans l'industrie des hôtels, sinon directement, à tout le moins pour raison de parenté et parce que généralement les hôteliers siègent dans les conseils de leur canton, ce qui fait que l'étranger lésé ne parvient jamais à se faire rendre justice.

Nous convenons que les Suisses sont les premiers pionniers de l'industrie hôtelière moderne en Europe et que la Famille Hauser est sans aucun doute à la tête de cette confrérie, mais il est certain aussi que les procédés tyranniques employés vis-à-vis des étrangers provoquent depuis longtemps des plaintes contre l'arrogance du maître d'hôtel suisse.

Nous étions sur le Rigi en même temps que Mr. Pender, Membre du Parlement anglais, et nous avons été témoins des rudes attaques que lui et son ami ont eu à subir de l'hôtelier assisté de ses sommeliers, parce que ces voyageurs avaient fait quelques observations sur un chiffre de leur note, et bien que tous deux aient dû garder le lit par suite des mauvais traitements qu'ils avaient endurés, jamais ils n'ont pu obtenir réparation.

Il semble toutefois que les hôteliers sont allés trop loin et de cette manière ont éloigné les voyageurs; le correspondant de l'agence Dalziel écrit à ce sujet: «Dans toutes les localités d'habitude recherchées des étrangers, les hôtels sont positivement vides et jamais le nombre des voyageurs, n'a été si faible. Chacun attribue ce déplorable état de choses aux catastrophes d'Ouchy

et de St. Gervais (Depuis quand St. Gervais se trouve-t-il sur territoire suisse? Réd.) et il est indubitable que cette opinion a beaucoup de vrai. Je me suis entretenu avec le propriétaire d'un grand hôtel à Genève, dont l'établissement n'hébergeait réellement pas un seul étranger; je pense qu'il vaut mieux faire son nom (Il a sûrement de bonnes raisons pour cela. Réd.) Cet hôtelier m'a dit: «si cela continue ainsi, cette saison sera la plus désolante que la Suisse ait jamais eue et c'est partout la même chose; mes amis, propriétaires d'hôtels dans d'autres contrées bien connues, m'écrivent qu'ils se trouvent dans les mêmes fâcheuses conditions que moi.»

Peut-être que les hôteliers suisses (*Swiss hotel men*) arriveront à comprendre qu'il est grand temps de modifier leurs manières de faire à l'égard de leurs hôtes.

Les Flâneurs.

Très bien! Si nos hôteliers ignorent encore le nom du personnage qui se cache sous le pseudonyme d'«Editor», tout au moins connaissent-ils à peu près les bonnes dispositions qui l'animent, bien que ce qui précède ne représente qu'une modeste fleurette de l'adorant bouquet dont «The Hotel» fait hommage à la Suisse dans son premier numéro. —

«L'Hotel» se proclame «Le Journal officiel des Hôtels et des Hôteliers.»

Voilà ce qui est imprimé à la page 29 sous ce titre «*Avis à nos amis français* et quelques lignes plus bas, même rubrique, on lit textuellement:

*Nous sommes en sympathie complète avec les aspirations légitimes de tous les Employés d'Hôtel, soient: chefs, service ou administration et notre appui est accordé avec fraternité et cordialité à toutes leurs organisations et Sociétés.*

Et pourquoi pas? Si deux employés seulement sur cent prennent un abonnement à «The Hotel», leur argent n'en a pas moins la même couleur que celui des autres.

L'espace nous manque dans le présent numéro pour traiter plus à fond l'article introductif de Monsieur l'«Editor», mais nos lecteurs peuvent s'attendre à d'autres productions des plus intéressantes de l'esprit critique de l'«Editor» londonien. Nous nous bornerons pour aujourd'hui à feuilleter rapidement les pages réservées aux annonces et qu'on pourrait appeler les parties charnues du journal. Deux cent cinquante-sept noms d'hôtels y sont énumérés; il semble cependant, qu'ils n'ont pas été insérés qu'«à titre gracieux» ou «par bienveillance», car nous savons de bonne source d'un hôtel bâlois bien connu qu'il n'a donné aucun ordre et pourtant cet établissement figure parmi les «élus». En ce qui concerne le Schweizerhof de Lucerne, qui se trouve également sur la liste, nous ne pouvons croire qu'il ait réclamé cet honneur; en effet ce serait le comble de l'impudence de la part de l'«Editor» d'empêcher d'abord le coût de l'insertion de cet établissement pour ensuite, dans le même numéro, le qualifier, à mots couverts, de chef d'une bande organisée de despotes et de tyrans, comme le fait l'«Editor» dans l'article traduit ci-dessus. Pour montrer combien l'éditeur prodigue librement l'espace de son journal, il suffira de dire, que le premier numéro est daté d'octobre et que dans la liste des hôtels figure avec la mention «open all the year round» l'hôtel de l'Ours à Grindelwald, incendié au mois d'août, et que la ville de Zurich s'y trouve enrichie d'un Hôtel Kurhaus; en revanche l'Uetliberg est passé sous silence.

Des 15 établissements suisses indiqués dans «The Hotel», pas un seul n'aura demandé ou désiré y figurer, et c'est sans doute le motif qui pousse l'«Editor» à qualifier la Suisse pour ainsi dire de «pays de sauvages» et les hôteliers suisses de despotes et de tyrans, tandis qu'il cherche d'autre part à glorifier la Norvège à grand renfort d'illustrations et par un débordement d'expressions flatteuses. Nous poursuivons maintenant notre récolte d'extraits du dit journal. Page 17, l'«Editor» dit que parmi le nombre immense d'hôtels en Europe, on ne rencontre plus que dans quelques-uns d'entre eux la bonhomie un peu rude du moyen-âge, mais que partout déjà s'est insinué le confort moderne, y compris le téléphone et la lumière électrique. C'est pourquoi il est indispensable qu'un organe spécial («The Hotel») s'occupe de la question et fasse connaître au monde entier tous les perfectionnements et toutes les innovations en matière de confort, afin que l'étranger ne risque pas d'être privé dans une localité quelconque des aises et agréments dont il a joui ailleurs. Et l'«Editor» ajoute: «le bon vin peut se passer d'étiquette, mais le meilleur hôtel a besoin de recommandations». Il va sans dire qu'il s'agit ici de recommandations par la voix de «The Hotel». L'auteur continue: «Les mêmes voyageurs ne suivent pas toujours la même voie et ces hôtels sont alors visités par un nouveau courant d'étrangers attirés essentiellement par les recommandations loyales dont ces établissements sont l'objet. «The Hotel» s'imposera pour tâche principale de tenir ses lecteurs au courant des mérites de ceux des hôtels qui savent se maintenir à la hauteur des circonstances (moyennant paiement, n'est-ce pas, Monsieur l'«Editor»?) Une autre tâche de «The Hotel» sera de forcer l'introduction de tous perfectionnements et innovations dans les hôtels, de façon à faire de chacun de ceux-ci pour ainsi dire un sanatorium».

De même que les hôtels, leurs propriétaires aussi ont pris leur essor; le simple cabaretier de l'âge de pierre s'est transformé en un millionnaire, propriétaire d'un palais.»

Dans un autre article intitulé «La Norvège et ses hôtels» le journal renferme plusieurs illustrations d'hôtels (ou pour mieux dire d'hôtelleries) de la Norvège, accompagnées d'un texte qui, d'un bout à l'autre, n'est que l'éreintement complet de la Suisse. Qu'on en juge: «Les plaintes des hôteliers suisses sur la saison de 1892 corrobore notre opinion que la Suisse, depuis si longtemps le rendez-vous des nations, n'est actuellement plus de mode. Leurs succès constants les ont rendus négligents vis-à-vis des étrangers et cette nonchalance est sans doute la cause indirecte des nombreux accidents dont les voyageurs ont été victimes cette année. Assurément l'explosion du «Mont-Blanc» sur le lac Léman ne peut être attribuée qu'à une coupable imprudence; de même l'incendie de l'hôtel de l'Ours à Grindelwald aurait pu être évité si l'on avait seulement pris les précautions les plus élémentaires et enfin on n'aurait jamais dû autoriser l'érection d'un hôtel sur un point aussi dangereux que la gorge de St-Gervais». (Bon gré mal gré, la Suisse doit pâtrir pour la catastrophe de St-Gervais en Savoie; un mensonge de plus ou de moins ne conte rien à l'«Editor», pourvu qu'il serve à ses visées.)

«Quoi qu'il en soit, lit-on plus loin, les voyageurs profiteront à l'avenir indirectement de tous ces malheurs, pourvu qu'il serve à ses malheurs, pourvu que les hôteliers devenus si